



11, rue Principale Sud  
Sutton (Québec)  
J0E 2K0

Tél. : (450) 538-2290  
Télec. : (450) 538-0930  
ville@sutton.ca

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### Des annonces fortes dès la première séance du conseil

**Sutton, le 23 novembre 2021 — Le conseil nouvellement élu de la Ville de Sutton a ouvert sa première séance, lundi 22 novembre 2021, en annonçant clairement ses intentions. Fidèle aux engagements pris lors de la campagne électorale de son équipe, le maire Robert Benoît a dévoilé les premières mesures destinées à répondre aux attentes exprimées par la population.**

« Nous avons dit que nous serions en action et cela fait déjà deux semaines que nous le sommes », a-t-il déclaré, avant de remercier tous les électeurs, les candidats défaits et l'ancien conseil pour leur participation citoyenne, ainsi que l'administration pour sa collaboration enthousiaste. « Nous accueillons notre mandat avec humilité, mais en remportant tous les sièges, nous avons reçu un mandat clair qui nous permet de prendre des décisions rapidement. »

#### Création d'un groupe de travail sur l'eau potable

L'approvisionnement en eau potable est devenu un enjeu majeur non seulement à Sutton, mais dans toutes les municipalités environnantes. « C'est un problème très complexe et nous devons appliquer le principe de précaution », a précisé le maire. « La Ville n'a pas les ressources internes pour analyser seule la situation, c'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer que trois experts, résidents de Sutton, se sont proposés pour nous aider : Alexis Dufour, Hubert Noël et Louis D'Amours sont des spécialistes de la gestion de l'eau. Ils ont des CV impressionnants! » Le groupe de travail sera mis sur pied très rapidement et des nouvelles suivront.

#### Séance de consultation publique sur le plan d'urbanisme

Afin de relancer activement le dossier de la révision du plan et des règlements d'urbanisme, amorcé fin 2020 et mis sur la glace depuis la séance de participation citoyenne de mai dernier, le nouveau conseil annonce la tenue d'une séance de consultation publique, le lundi 20 décembre prochain, selon une approche nouvelle. Le conseil recevra et entendra une par une toutes les personnes qui auront pris rendez-vous et déposé un mémoire au sujet de points particuliers relatifs au plan et aux règlements d'urbanisme. « Nous voulons savoir quels sont les irritants et quelles sont les solutions proposées », a expliqué le maire. « Nous voulons débattre des questions collectivement et nous donner une vision. » Deux plages horaires seront ouvertes pour cette première séance, de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Selon le nombre de demandes reçues, une deuxième séance pourrait être tenue au retour des Fêtes, début janvier. Des ateliers seront ensuite organisés autour des sujets principaux. Plus d'informations sur les modalités de cette séance seront publiées prochainement.

## **PIIA étendu**

Le conseil a adopté un avis de motion en vue d'étendre les dispositions du PIIA aux constructions de quatre logements et plus, ainsi qu'aux projets intégrés (plus d'un bâtiment sur un même lot) sur tout le territoire. Le but de la démarche est d'assurer une intégration harmonieuse des projets immobiliers à leur environnement immédiat. D'ici l'adoption de ce nouveau règlement à la prochaine séance, toute nouvelle demande visée par cet avis de motion sera suspendue. « Nous ne voulons pas empêcher de nouvelles constructions, mais nous voulons les encadrer et préserver le caractère unique de notre territoire », a tenu à préciser le maire.

## **Un mot d'ordre : respecter les règlements**

En refusant deux demandes de dérogation mineure hier soir, le conseil a souhaité envoyer un message ferme : « Nous avons des règlements, ils doivent être appliqués. S'il s'avère durant notre exercice de révision du plan et des règlements d'urbanisme que certaines clauses ne correspondent plus à notre réalité, nous les modifierons. En attendant, nous voulons les faire respecter. »

## **Création de comités mixtes à venir**

Lors de la prochaine séance en décembre, le conseil prévoit de définir la composition des différents comités auxquels siégeront des élus, des membres de l'administration et des représentants de la population. À cet effet, il appellera les citoyennes et citoyens à poser leurs candidatures, selon leurs champs d'intérêt et de compétences, pour assurer la participation citoyenne.

— 30 —

Source :

Isabelle Capmas

Coordonnatrice des communications

[communications@sutton.ca](mailto:communications@sutton.ca)

Tél. : 450 538-2290 p. 238